

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — 10, Rue Annibal — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

DANS LE " PANIER A SALADE "

Tunis, le 30 Novembre 1899

Entre la poire et le fromage !

Samedi, M. Millet réunissait, comme d'usage, autour de l'assiette au beurre, pardon, à sa table, la douzaine de conférenciers faisant partie de celle-ci à des titres divers, surtout très peu électifs, que nous sommes habitués depuis longtemps à voir lécher les bottes du grand dispensateur des faveurs publiques.

Il y avait là, naturellement, tous les fonctionnaires municipaux, toute cette fine fleur du Centre et du Sud plus soucieuse de leurs intérêts personnels que de ceux de leurs mandants et quelques autres de Tunis connus pour la souplesse de leur échelone.

Le résident y est naturellement allé de son petit laïus qui a fait tremousser d'aise ses convives tout disposés à l'acclamer.

Bien que franchement son adversaire, nous ne nions pas à M. Millet ses talents de parole, son esprit fin et délié et sa verve enjôleuse ; malheureusement pour nous, il n'a que cela pour lui.

Il a un très sale caractère, il est vif, emporté et par dessus le marché têtue comme trente six mulets réunis. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il n'est pas administrateur pour deux sous et ne le deviendra jamais.

Ses discours, sans qu'ils paraissent, sont toujours mûrement préparés d'avance car ils sont généralement destinés à dénouer une corde trop tendue souvent prête à casser.

Après avoir embobiné ses convives — qu'on nous passe cette expression triviale — avec ses grands mots et ses belles phrases sur le peuplement français qui vont toujours droit au cœur des patriotes, M. Communaux encore pâmé d'aise, a pris la parole comme secrétaire de la Conférence Consultative :

Le sympathique commissaire-priseur s'adressant à M. Millet et à ses collègues a porté le toast suivant :

Monsieur le Résident Général, Messieurs,

Je me sens incapable de répondre longuement au magnifique exposé que nous venons d'entendre : je me bornerai donc prudemment à dire quelques mots seulement sur la grosse question qui nous préoccupe tous si vivement.

Nous sommes tous avec vous, monsieur le Résident général, lorsque vous proclamez bien haut la nécessité de prendre des mesures dans l'intérêt de la petite colonisation, et nous vous promettons notre concours le plus absolu et celui de tous nos amis.

Sur ce terrain, l'union se fera complètement, et il en sera toujours ainsi toutes les fois qu'il s'agira des intérêts supérieurs de notre chère Patrie.

Messieurs,

La République a dans le pays des racines tellement profondes qu'elle est devenue indestructible et que les réactions les plus audacieuses viennent se briser à ses pieds.

Je pense répondre à vos plus vifs désirs en portant la santé de l'illustré citoyen qui la personnifie.

Je bois, Messieurs, à M. le Président de la République, qui, élevé à la plus haute magistrature du pays, est resté ce qu'il était, simple et bon, à l'homme profondément honnête, au républicain inébranlable dans ses convictions, à celui enfin auquel le parlement a confié la garde du drapeau.

Vive Loubet ! vive la République !

Nous nous demandions, en lisant les paroles de M. Communaux, si nous n'avions pas la berlue ou si ce dernier avait voulu braver M. Millet jusque dans la maison de France.

M. Communaux ne sait donc pas ce qui a été dit par certain haut personnage sur le premier magistrat de la République avant, il est vrai, son élection à la présidence de celle-ci ?

Nous supposions que le secrétaire de la Conférence Consultative avait voulu se payer la tête de M. Millet et nous nous apprêtions à le féliciter publiquement et chaudement de son acte lorsque nous avons lu le nouveau discours prononcé par le même Communaux au banquet offert par les membres de la Conférence moins toutefois le bureau de la Chambre d'Agriculture.

C'est sans le vouloir que M. Communaux avait donné un coup droit.

Em. LACROIX.

Le bureau de la Chambre d'Agriculture n'a pas répondu à l'invitation que lui avait adressée M. Millet de participer au dîner offert par le résident général aux membres de la Conférence Consultative.

Elle s'est également tenue en dehors du banquet offert par ceux-ci à M. Millet.

Il est bon que l'on connaisse les noms de ces indépendants justement désignés par nos compatriotes comme le rempart des revendications de la Colonie Française !

Ce sont : MM. de Carnières, Féret, Giliard et Pelletier.

Dans le " Panier à Salade "

Le Petit Journal illustré a donné cette semaine en gravure Déroulée descendant de la voiture cellulaire vulgairement dit panier à salade.

Cette gravure nous a rappelé des souvenirs plutôt gais car nombreuses ont été les promenades que nous avons faites Brigol, Crozet et moi lors du fameux procès Millet en 1897 dans un véhicule semblable, à Alger, pour descendre de la prison à la Cour d'Appel ou remonter à Barberousse.

Un jour que nous étions en compagnie d'une fournée de malfaiteurs qui allaient répondre devant le tribunal de divers délits, l'un d'eux me subtilisa si proprement mon paquet de cigarettes qu'il m'offrit ensuite que je lui en fis cadeau. Cette bonne action me le fit demander comme domestique pendant mon séjour à Barberousse.

Et je n'eus qu'à me louer des services de ce pilier de prisons, trente deux fois condamné !

Il avait fait des séjours plus ou moins prolongés dans toutes les prisons d'Algérie qu'il connaissait comme sa poche et me racontait que telle prison valait mieux que telle autre sous le rapport de la nourriture mais qu'à celle-ci le gardien-chef ne valait pas celui de telle autre.

Et aussi il me contait plaisamment les bons tours qu'il avait joués à ses victimes ou à la police.

Ses histoires entendues en prison m'amusaient beaucoup.

Sa plus forte condamnation avait été de cinq ans de prison pour un vol qualifié commis au préjudice d'un curé de village chez lequel il travaillait comme jardinier et aussi comme sacristain.

Sur tout le parcours qui conduisait de la prison au palais de justice nous étions l'objet de la curiosité publique surtout à la descente du panier à salade à la porte du tribu-

nal où il y avait toujours foule compacte.

Ce qui épatait le public c'était de nous voir sans les menottes que les gendarmes avaient le bon esprit de nous éviter et ces braves gens croyaient à notre acquiescement sans la pression inimaginable qu'exercèrent les crapules qui présidaient alors aux destinées de la France sur les magistrats de la Cour d'Alger, siégeant cette année-là.

Ces canailles sont aujourd'hui dans le trente-sixième dessous, leur chef Méline essaye de surnager, les républicains l'ont abandonné ; Hanotaux n'est plus qu'une loque lamentable ; Darlan a mordu la poussière aux dernières élections cependant comme épave du suffrage universel il a pu se faire octroyer une recette quelconque des finances, les autres font le mort, quant à M. Millet le protégé de tout ce monde là, qu'il a lâché lorsqu'il a vu la débâcle arriver, M. Delcassé ne tardera pas à lui donner la récompense qu'il mérite à laquelle il a tous les droits possibles et que la Colonie entière lui souhaite de tout cœur.

EM. L.

Nous avons eu cette semaine la visite du gérant du Cercle de Tunis qui est venu nous demander d'acheter une action de notre journal, c'est-à-dire d'acheter notre silence.

Nous avons répondu à M. Boucherand que la Petite Tunisie n'étant pas montée par actions n'en avait pas à vendre.

Nous n'aurions pas fait mention de cette visite si depuis nous n'avions appris que le gérant du Cercle de Tunis à qui nous avons cependant rendu quelques petits services n'avait eu la langue beaucoup trop longue sur notre compte.

M. Boucherand devrait bien se rappeler le proverbe : trop parler nuit, s'il s'en aperçoit, il ne pourra que faire son mea culpa. Ce n'est pas nous qui avons commencé les hostilités.

En attendant si la police faisait un peu son devoir, elle saurait avec quelle facilité on entre au Cercle de Tunis, quel monde le fréquente et si les règlements sont journellement respectés ou foulés au pied.

Echos & Nouvelles

On nous affirme que M. Spire, notre éminent procureur de la République, serait prochainement nommé procureur général en France à défaut d'un poste de substitut de procureur près la Cour d'Appel qu'il désirerait.

Cette nomination aurait lieu le 1^{er} janvier prochain.

Le sieur Fabry, lui, resterait visé à son siège de président inamovible du Tribunal de Tunis.

Voilà pourtant près d'une quinzaine d'années qu'il est en Tunisie et il pourrait espérer à déguerpir pour monter d'une classe dans la hiérarchie judiciaire !

Infortuné Fabry !

M^e Fitoussi, le jeune avocat qui s'est fait une bonne place au palais, vient de passer avec succès devant la faculté de Paris son doctorat en droit 1^{re} partie.

Nos bien sincères félicitations au jeune maître.

On nous raconte de tous côtés que M. de Carnières aurait fait obtenir une autorisation d'ouvrir un nouveau cercle à Tunis.

Nous avons beaucoup de peine à croire que le président de la Chambre d'Agriculture ait usé de son influence pour faire obtenir une autorisation semblable.

Hier, le Colonel, les Officiers, les Sous-Officiers, Caporaux et Zouaves du 4^e Régiment ont fait dire en l'église Cathédrale une messe qui a été célébrée par Monseigneur Combes, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, en mémoire du jour anniversaire de la bataille de Champigny et des militaires du Régiment de Zouaves de la Garde Impériale et du 4^e Régiment de Zouaves, tombés sur les champs de bataille de Crimée, d'Italie, pendant la campagne de 1870-1871, l'insurrection algérienne de 1871 et décédés au corps.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'invitation du 4^e Zouaves.

On s'est beaucoup demandé, cette semaine, qu'elle était cette mignonne et charmante dame qui donnait des rendez-vous dans une maison d'apparence fort honnête mais où cependant il se passait des choses... qui ne pourraient se dire qu'en latin.

Qu'on ne cherche pas : Madame X... a promis à son gros tonton de mari de ne plus y aller... jusqu'à la prochaine fois.

Et puis, ça ne le soulage-t-il pas un peu ?

Ce n'est pas une réclame pour la maison Cusenier, loin de là, c'est une simple constatation de journaliste obligé par métier de tout savoir, de tout connaître et de faire part au public de ce qu'il a vu ou des renseignements qu'il a pu recueillir et qui peuvent l'intéresser ou lui être profitables.

La maison E. et G. Cusenier était connue dans le monde entier y compris la Tunisie par ses liqueurs et son absinthe qui se distinguait des autres par un je ne sais quoi d'agréable au goût, mais les frères Cusenier, toujours à l'affût du progrès ont imaginé d'oxygéner leur absinthe ce qui en a fait non seulement une boisson agréable à boire mais encore une boisson hygiénique au premier chef, à tel point que des docteurs de tous les pays n'ont pas hésité à leur envoyer des témoignages pour les féliciter du service qu'ils avaient rendu à l'humanité en faisant d'une boisson qui était un poison administré à petites doses un bienfaisant breuvage destiné à augmenter l'appétit et à faciliter la digestion par l'oxygène employé à sa fabrication.

Du coup, les commandes ont af-

flué de toutes parts à l'usine du Boulevard Voltaire à Paris ou dans les succursales ou agences de la maison Cusenier éparpillées dans l'univers entier.

La Tunisie, elle-même, a apporté son contingent et l'on peut dire qu'avant peu la marque Cusenier sera la seule demandée par tous et dans tous les établissements.

La mine réjouie et épanouissante de l'ami Goigoux, l'agent général de la maison à Paris, que l'on voit sur les affiches n'a pas peu contribué au succès d'une absinthe sans rivale.

Si nous nous en rapportons au récit que vient de publier un voyageur étranger après deux ans de séjour dans la région du lac Tanganyka, au centre de l'Afrique, l'on peut se procurer là-bas une femme pour six chèvres. C'est du reste, le prix que paient habituellement les indigènes, et leur femmes passent pour les plus belles et les plus robustes de tout le plateau central.

Or, une chèvre coûte, dans ce pays encore très peu civilisé, entre 0 fr. 90 et 1 fr. 25 de notre monnaie, suivant sa grosseur, ce qui met les femmes de choix à 7 fr. 50 environ.

D'après le même auteur, au Mozambique, on ne peut se procurer une femme légitime pour moins de 22 francs ; dans la région voisine du Nyansa, le prix est de 40 francs ; chez les Basutos, il faut payer 48 francs, 115 francs au Zanzibar et de 750 à 1.000 francs au Zoulouland.

A Tunis, elles coûtent un peu moins cher qu'au Zoulouland. Il y en a même de très huppées appartenant à *Tout-Tunis* qu'on peut, dit-on, se payer pour un modeste louis. Si cela se savait dans certains salons quelques-unes en crèveraient de jalousie.

PETIT GUIGNOL TUNISIEN

Nouveau Baptême

Il n'est bruit depuis quelques jours, que d'une bien désagréable histoire arrivée à une de nos plus galants officiers qui voulait fourrager dans les serres de la maîtresse d'un de ses collègues d'un autre régiment.

L'amoureux qui s'amenait un soir, sur le coup de dix heures, le panache au vent la bouche en cœur et la queue en trompette aurait reçu sous les fenêtres de la belle, le contenu d'un... pot de chambre vidé par l'amant n° 1 rentré dans la soirée à l'improviste croyant l'amant, en titre toujours absent.

Le malheureux, tout inondé et empesté à une lieue à la ronde aurait pris ses jambes à son cou sans demander aucune explication. Nous ne savons s'il court encore mais ce dont nous sommes bien certain c'est qu'il ne viendra plus s'y frotter.

Le lendemain, au cercle, il s'est, paraît-il, bien gardé de conter l'aventure à ses amis.

GUIGNOL.

La Tunisie, pays de forbans

Il paraît qu'il existe depuis quel- que temps à Tunis un comité pour le peuplement français de la Tunisie.

Nous approuverions, certes, l'idée qui a présidé au groupement de quelques individualités si nous ne considérions, aujourd'hui, comme un crime le fait de vouloir attirer des compatriotes dans un pays de protectorat où le colon français bien plus qu'en la Métropole est une chose malléable et corvéable à merci, descendu au même niveau que les indigènes.

Mais ces français, le comité veut aussi les avoir parmi les soldats des troupes de la division de Tunis en étendant à tous les soldats de la division d'occupation l'exemption de deux années de service militaire accordée par l'article 81 de la loi du 15 juillet 1889 à tous les jeunes

gens résidant en Tunisie au moment des opérations de la classe et qui ont satisfait aux conditions de conduite et d'instruction militaire déterminées par le ministre de la guerre.

Les soldats qui voudraient mériter cette faveur devraient s'engager à résider pendant dix ans en Tunisie et justifier qu'ils ont trouvé un emploi ou une occupation ou qu'ils disposent des ressources nécessaires pour s'établir comme colons.

Eh, bien, là, franchement, on ne dirait pas que le comité est composé de gens qui paraissent intelligents !

Pour qui prennent-ils nos jeunes compatriotes ?

S'imaginent-ils que l'exemption de ces deux années de service avec la condition de résider dix ans dans un pays où l'on n'est pas sûr du lendemain, où l'on est livré aux caprices d'un homme, sera un appât assez alléchant pour retenir nos jeunes soldats des zouaves, des chasseurs, de l'artillerie, du génie, de l'intendance, des spahis ou des tirailleurs ?

Jamais de la vie et bien peu voudront s'engager à résider dix années en Tunisie pour esquisser deux années de service.

Mais par contre, tous les soldats des bataillons d'Afrique, tous ces repris de justice qui forment la majorité de ces régiments recrutés dans l'armée du crime voudront se soustraire aux trois années de service et emploieront tous les trucs pour se mettre en règle avec la nouvelle loi que l'on demande au ministre de la guerre de déposer sur le bureau de la Chambre des députés, de sorte qu'avant dix ans la Tunisie ne sera plus qu'un *refugium peccatorum* des ex-ensionnaires de Mazas ou autres Poissy; quelque chose comme une nouvelle Australie, il y a cinquante ans, aux portes de la France.

La colonie honnête n'aura alors qu'à bien se garder pour éviter les coups du père François, les malles à Gouffé ou autres saignées de Marchandon.

Nous adjurons le Ministre de la guerre de repousser ferme pareille demande à moins de faire une exception pour les soldats des bataillons d'Afrique qui ne doivent à aucun titre jouir de cette faveur.

S'il en était autrement la Tunisie deviendrait le pays de forbans par excellence.

Les Phosphates D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

L'Algérie et la Tunisie sont à notre porte et guettent le marché français où elles n'ont pénétré que légèrement jusqu'ici dit un journal métropolitain ; aussi les propriétaires de mines algériennes et tunisiennes sentent parfaitement l'importance du rôle qu'ils auront à jouer sur le marché européen et se groupent en vue de l'avenir.

Avec le concours de la Société générale pour favoriser le développement de l'industrie en France et de la Compagnie Algérienne, ils viennent de se constituer en un Omnium puissant, qui prend le nom de Société générale des mines d'Algérie et de Tunisie, au capital de 15.000.000 francs.

Cette Société groupe :

La presque totalité des actions de la Société anglaise, *The Constantine Phosphates Company (affaire Jacobsen, à Tébessa)* ;

La presque totalité des actions de la Société Française des phosphates de Tébessa ;

Quarante pour cent environ du capital de la Société Française des phosphates de *Toqueville (Algérie)* ;

Les phosphates de Kalâa-Djerda (Tunisie) ;

La presque totalité des actions de la Société des phosphates d'Ain-Kerma (Tunisie) ;

Des actions de la Société des phosphates du Dyr (affaire *Crookston à Tébessa*) ;

La Société a, en outre, à l'étude différentes affaires de calamine (minerai de zinc), de minerai de fer et de minerai de cuivre.

La *Constantine Phosphate Company* constituée à Leith, Ecosse, le 13 novembre 1893, propriétaire d'un chemin de fer de 28 kilomètres, exploite la concession des gisements si riches et si réputés tant en qualité qu'en quantité, des phosphates de chaux de la montagne du Kouif située près de Tébessa (Algérie). Elle extrait actuellement environ 120.000 tonnes par an.

La *Société Française des phosphates de Tébessa* est aujourd'hui arrivée à la période productive. Sa production, susceptible d'extension, est sensiblement égale à la moitié de celle de la *Constantine Phosphate Company*.

La *Société des phosphates de Toqueville*, dont les gisements sont, de tous ceux exploitables en Algérie et en Tunisie les plus rapprochés de la mer, peut atteindre et dépasser une production de 100.000 tonnes par an.

La *Société des phosphates du Dyr* produit actuellement 80.000 tonnes par an et compte arriver prochainement à une production de 120.000 tonnes.

La *Société des phosphates d'Ain Kerma* possède une concession près des gisements du Kouif, où le titre des phosphates est très élevé.

On connaît toute l'importance des phosphates algériens qui s'étendent de Gafsa à la frontière marocaine sur plus de 800 kilomètres.

On peut donc considérer que toutes les productions algériennes et tunisiennes sont, à l'heure qu'il est, au point de vue de la vente, concentrées dans la même main.

A la Conférence Anémique !

Nous ne savons pas si nos lecteurs ont du temps à perdre et le courage de lire dans le quotidien les procès-verbaux de la Conférence anémique appelée par dérision Consultative, puisque M. Millet ne fait aucun cas des consultations qu'elle donne et n'en tient aucun compte.

S'ils ont le courage de faire cette lecture, ils ont dû remarquer qu'à propos de la ligne de Sousse à Mokenine, l'honorable M. Epinat, de Mehdiâ, a appelé l'attention du Gouvernement sur l'utilité qu'il y aurait à construire le chemin de fer de Mokenine à Mehdiâ.

Le pommadé de Lespinasse-Langeac, de Sfax, a appuyé la proposition de M. Epinat en disant qu'on pourrait continuer la ligne de Mehdiâ jusqu'à Sfax et le représentant de Gabès, notre ami Casanova, est venu à la rescousse en demandant à son tour qu'on veuille bien relier Gabès à Sfax par un embranchement à Griba sur la ligne de Sfax-Gafsa.

Il est malheureux que Zarzis ne soit pas représentée à cette parlote admirative car celui-ci n'aurait pas manqué de demander à son tour un tronçon de Gabès à Zarzis.

Il n'y a qu'un cheveu à tout cela, comme l'a fait justement remarquer l'honorable directeur général des Travaux publics, c'est que pour construire tout ces chemins de fer, évidemment très utiles, il fallait de l'argent et, ce n'est pas M. Pavillier qui l'a dit, c'est nous qui l'ajoutons, comme M. Millet a puisé à pleines mains dans tous les coffres de M. Dejeanne et qu'il a tout pris il ne reste donc plus un seul maravedis disponible, peut-être même que le gouvernement serait fort en peine de nous restituer notre cautionnement de six mille francs qu'il a exigé en numéraire lors de notre réapparition alors qu'on a laissé des journaux paraître sans cautionnement aucun ; il est vrai que ces journaux ne s'appelaient pas la *Petite Tunisie*.

Pour conclure : que les gens de Sfax et de Gabès s'arment un peu de patience.

Chaque chose vient à son heure comme l'a dit M. Millet et lorsqu'il sera parti, qu'on aura mis un peu d'ordre dans les finances et fait cesser le gaspillage dont il est l'objet en réduisant les dépenses par la suppression d'un tas de fonctionnaires inutiles ou trop grassement payés on pourra songer à construire le prolongement de cette ligne du littoral méditerranéen qui ira de Oran à Gabès.

Le trafic de Tunis à cette dernière ville ne sera jamais bien important car d'un côté les paquebots qui transportent à un prix très inférieur ; d'autre part le mouvement commercial entre Tunis et les villes du sud n'est pas assez important quant à présent et ne le sera pas de longtemps pour alimenter une ligne de chemin de fer qui nécessite annuellement une dépense d'au moins deux mille francs par kilomètre.

Les lignes que l'on doit songer à construire avant toutes autres ce sont celles dites de pénétration et la première est incontestablement celle de Tunis au Kef et Thala par le Faths, qui couvrira ses frais dès la première année par l'écoulement des phosphates dont la région de Kef-Thala abonde et dont les propriétaires attendent que le premier coup de pioche soit donné pour commencer l'exploitation.

Nous avons annoncé que des propositions ont été faites au gouvernement qui semblerait vouloir les accepter pour la construction et l'exploitation de la ligne de Tunis au Kef par le Fahs.

Ces propositions émanent de plusieurs sociétés ou personnalités qui se sont entendues et mises d'accord pour faire la demande de concession en commun de la ligne du Fahs à Kalâa-Essnam.

Ce sont : la *Cie des ports de Tunis-Sousse-Sfax*, la *Cie des Batignolles*, la *Cie du Bône-Guelma*, les propriétaires du domaine de Gafour, M. Faure, ingénieur bien connu et M. Diétrich, l'administrateur général des mines de Zaghouan.

Le coût de cette ligne serait d'environ seize millions.

Les demandeurs en outre des terrains ont demandé et obtenu du gouvernement l'excédent des recettes de la ligne de Tunis à Pont du Fahs et la redevance que percevra le gouvernement tunisien sur les phosphates domaniaux de la région pendant sept années.

Chose de Théâtre

Comme l'a dit, d'une façon très virtuelle un de nos confrères de Tunis, notre impressario M. Doncbet, finira par indisposer le public tunisien.

L'ouverture du théâtre, s'est faite assez maladroitement, après la saison estivale, de Khéreddine. Ou nous a recolé encore de l'opérette. J'en connais plus d'un qui avec la subvention accordée, donnerait beaucoup plus de satisfaction au public de Tunis et, cela sans être obligés de passer sous la fonrche d'une Commission de gens trop connaisseurs, que nous voudrions bien appeler Commission théâtrale.

Les résultats des débuts, nous en disent trop pour nous appesantir sur cette question trop vitale. Un mot seulement sur vingt membres, dix n'ont jamais assisté à une seule représentation avant le vote.

Appréciations — Le Baryton M. Bayard (admis à l'unanimité de la Commission) chante d'une façon impeccable — Le rôle du Podestas dans la petite Mariée a été fort bien chanté. M. Bayard est très bien en

scène, grand et très beau garçon il fait plaisir à entendre, en outre de cela, cet artiste s'habille très bien.

Nous parlerons aussi de Mme Breteau qui, quoique très surmenée, fait plus que son possible pour satisfaire les habitués du théâtre.

M. Brun, paraît-il, n'a pas plu à la Commission, c'est assez drôle, car il plaie très avantageusement au public, cet artiste ne possède certainement pas la voix de M. Duc ou d'Alvarez de l'Opéra, mais il chante fort bien, il est même très agréable à entendre.

Mme Nériss quoique 2^m chanteuse, nous a prouvé qu'elle pouvait très facilement chanter les rôles au dessus, cette artiste à une très jolie voix, en dehors de cela ses rôles sont joués très habillés, ce qu'il ne faudrait pas trop demander pour les bonnes aux magasins du Directeur.

Enfin Mme Nériss, n'a pas encore perdu son temps, depuis son arrivée à Tunis, car sans vouloir faire le panégyrique de cette excellente artiste, pas une seule opérette ne l'a oubliée.

Nous apprenons au dernier moment que Mesdames Breteau et Nériss nous quittent ainsi que MM. Bayard Boule, Brun-Duvivier malgré toutes les félicitations de la Commission Municipale.

Ces artistes préfèrent les prestations de la France à celles de la Tunisie.

ASCANIO

Chronique locale et régionale

SOUK-EL-ARBA

M. l'inspecteur de police de notre localité, que vous prenez justement à partie dans votre avant dernier numéro, pourrait-il contester et démentir qu'assistant à une réunion particulière et privée, à une heure très avancée de la nuit dans une partie réservée d'un établissement que nous ne voulons pas indiquer autrement aujourd'hui, ait demandé à un des favoris de la partie de poker qui était engagée, de payer *les cinq consommations* qu'il venait d'absorber, à titre de spectateur, c'est vrai ? Qu'il lui fut répondu que ses consommations étaient comprises dans celles que l'heureux gagnant de ce jour-là qui se faisait un plaisir d'offrir à la réunion, ainsi que toutes celles qu'il lui plairait d'ingurgiter encore ?

La meilleure fine Champagne *Courvasier Curlier*

La demander dans tous les cafés et brasseries.

GAFSA

Les habitants de Gafsa ne sont pas contents du tout.

Leur ville qui aurait du être embellie, depuis qu'elle est reliée à Sfax par le chemin de fer, présente toujours le même aspect. On a bien agrandi la route de la Gare, mais on a oublié de rendre praticable l'Oued Braiech, de sorte que les voyageurs qui vont à pied de la gare à Gafsa-ville ou vice-versa sont obligés de prendre un bain de pied pour traverser le dit oued ; quant aux voitures elles y restent souvent en panne.

Si l'on ne veut pas leur construire un pont que l'on fasse au moins un glacis afin que les voitures chargées puissent le franchir.

Les rues de la ville sont aussi impraticables, la place de la Casbah est un vaste cloaque de boue.

Il nous semble pourtant qu'au lieu d'envoyer des surveillants avec des équipes de prisonniers faire des pistes où personne ne passe, il serait plus utile de s'occuper de l'intérieur de la ville.

-0-

Le receveur des Contributions diverses se la coulerait douce : il aimerait mieux faire de la photographie que de rester à son bureau. Quant on se présente à son guichet pour encaisser des mandats, M. le receveur est souvent absent ; on vous prie de vouloir bien repasser plus tard.

D'autre part, son commis fait une concurrence déloyale aux négociants de la ville. Il fait le commerce des liqueurs, farine et autres denrées. Si son traitement lui est insuffisant, que l'administration le lui augmente, mais elle ne peut tolérer cette concurrence faite aux commerçants.

— 0 —

L'administration des postes a fait connaître à plusieurs intéressés que le service des dépêches de la gare à Gafsa-ville allait être mis en adjudication. Au dernier moment j'apprends que ce service aurait été donné de gré à gré à un monsieur tout nouvellement arrivé à Gafsa.

Toujours le favoritisme alors !

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence
 Maison de santé, pour les **Maladies des yeux**, du **D^r CUENOD**, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après-midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

Direction des Contributions Diverses
AVIS

Le public est prévenu que le lundi 11 décembre 1899 à 2 heures de l'après-midi dans les bureaux de l'Administration au fondouk aux huiles à Tunis, il sera procédé au tirage au sort et à l'adjudication aux enchères des boutiques du marché aux légumes, du marché aux huiles, des tables de la poissonnerie et des chalets de nécessité du Fondouk-el-Ghalla, pour une année, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1900.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et de l'affiche indiquant les boutiques et autres facultés à adjuger, à la Direction des Contributions Diverses tous les jours non fériés.

Le Directeur des Contributions Diverses
SOLANET

Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE TERRAINS à bâtir
 situés à LA GOULETTE et au NOUVEAU PORT DE TUNIS.

Le public est informé que, le 28 décembre 1899, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans le magasin numéro 3 de la Compagnie des Ports, sur le terre-plein Sud du bassin de Tunis, à la vente aux enchères publiques des parcelles numéros 30, 32, 39, 64, 130, 131, 155, 156, 162, et partie du lot 38 du plan de lotissement du port de Tunis, ainsi que d'une parcelle située à la Goulette et indiquée sur l'affiche de la vente.

La contenance moyenne des parcelles est de huit à neuf cents mè-

tres carrés, et leur mises à prix varie de sept à trente-cinq francs le mètre carré.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public, dans les bureaux de la Compagnie des Ports, à Tunis, à Sousse, à Sfax et au siège social, 21, place de la Madeleine, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie (bâtiment des services du Port), sur le terre-plein Ouest du bassin de Tunis.

Musique, Pianos, Instruments
M. DURAZZANO
 rue Amilcar
 Vente, Echange, Location de Pianos Accord et Réparation
 Représentant des maisons Pleyel, Wolff et Cie, et A. Bord. Seul dépositaire de la maison Boisselot.
 100 Pianos pour Locations 100
 N. - B. - Sur les prix de chaque fabricant, la maison Durazzano fait les mêmes réductions que les fabriques.
 Tous les pianos sont garantis
 36 Mois de Crédit

A. MARTINELLI
 MARCHAND-TAILLEUR
 8, Rue de Hollande, 8 — TUNIS
 Vêtements sur mesure
 Draps haute nouveauté provenant des meilleures maisons de France et d'Angleterre.

Dattes de A. BONNENFANT
 Expéditions en colis postaux, franco à domicile en France, 3 kil., 5 fr. : 5 kil., 7 fr. 50. — Bureaux des commandes : avenue de France, 10 (Librairie Démoflys). — Par correspondance : Bonnenfant Tunis.

00000000000000000000
A PATURAUD
 a l'honneur d'informer sa clientèle que ses magasins sont transférés
 11, rue Es-Sadikia — TUNIS
 Spécialité d'appareils de chauffage Fourneaux de cuisine, Eclairage à l'acétylène
 Assortiment de Pompes et Norias Appareils Sanitaires Machines industrielles
COMMERCE DE MÉTAUX
 Fontes brutes et ondes, fers, tôles, aciers, fer blanc, cuivre et plomb
ENTREPRISE de CANALISATION
 Tuyaux en fonte et grès, Robinetterie cuivre et fonte
 Appareils Hydrauliques

00000000000000000000
PÂTISSERIE-CONFISERIE
Maison ACHARD
 TUNIS — 9, Rue d'Italie, 9 — TUNIS
 Marrons glacés — Dattes fourrées à la pistache
 Spécialité de Chocolat à la crème, Praliné, Nougat et Pistache
 Maison fabricant spécialement ses produits
 Expédition par COLIS POSTAUX pour la France et l'Étranger

E. FAURE & Cie
 TUNIS — 24, Rue d'Italie, 24 — TUNIS
 Grande Spécialité
 DE
CHAUSSURES EN TOUS GENRES
 Articles très élégants pour dames
 Chaussures, garçonnets et fillettes
 confortables, vénitiennes, silencieuses, snow-boots, hygiénique-boots, sabots, galoches, chaussons, molletières, houzeaux, éperons

CHAUSSURES POUR LES BÉBÉS
 Chemises en flanelle
 Nouveau Rayon de Jupons
 pour dames en satin laine et moire noire et couleur à des prix très avantageux.
MAISON DE CONFIANCE — PRIX-FIXE

DATTES MANDARINES
 Colis-postaux pour tous pays
MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier
PREMIERE MARQUE DU MONDE
J.THERMES, Agent Général pour la Tunisie, rue d'Allemagne Agence Farine & Combaluzier Tunis

AMER LICARI. — Exiger la véritable marque et refuser tout produit similaire donné comme tel.

L'Absinthe OXYGÉNÉE CUSENIER est la grande découverte pour la santé des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
 Dr BERNARD.

DAME FRANÇAISE demande journées de couture, irait à la Campagne Mme Bonnet 18 rue de Rome.

A NOS LECTRICES
 Nous appelons spécialement l'attention de nos lectrices sur le magasin « Mercerie et Modes » tenu par M^{me} E. BORDES, 16, rue d'Espagne. Elles trouveront là tout un assortiment d'articles de bon goût indispensables à la toilette, tels que : rubans, dentelles, parfumerie, cravates, ganterie, etc., le tout à des prix avantageux, et de première qualité.

Vins et Comestibles
GROS — G. MARRILLIE — DÉTAIL
 10, Rue d'Italie, 10
 TUNIS
 Vin rouge à la bouteille à 0^f,30 le litre.
 Livraison à domicile par paniers de 12 COMESTIBLES FINS
 VINS FINS, CHAMPAGNE, LIQUEURS DE MARQUE, ETC..

VERMOUTH DOLIN
DOLIN — Chambéry
 Seul représentant pour la Tunisie
L. SOLET, 16, avenue de Carthage, TUNIS

V. PETIT chirurgien-dentiste, ex-opérateur de la Société Dentaire de Paris, 20, rue d'Angleterre.
 Appareils partiels ou complets, 6 fr. la dent. Extractions, 2 et 5 fr. Obturation émail, argent et platine, 3 et 5 fr.
 Tous mes travaux sont garantis et défient toute concurrence.

Première marque de Pontarlier
ABSINTHE JUNOD

Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire pour la Tunisie, 16, avenue de la Marine, Tunis.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
 Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coalta saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes que s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons
 Dépôt : Pharmacie NÉE

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS
 Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

GRAND PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE LYON 1894
HORS CONCOURS. Membre du Jury EXPOSIT. INTERNATIONALE BORDEAUX 1895

PLUS DE MAUX DE DENTS!
 PAR L'EMPLOI DES **DENTIFRICES**
 Mixture, Poudre et Fâtes

des RR. PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Soulae
 Dom MAQUELONNE Prieur
 Inventé en l'an 1373 par le Prieur P. BOURSAUD
 Vente en Gros : **SEGUIN, BORDEAUX**
 MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES.
 EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR
 MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, **M. AVIGE**, place du Tribunal TUNIS

TUNIS-HOTEL
 12, rue d'Italie, 12
Em. GIRAUD, propriétaire
GRANDE RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
 Service à la carte et à prix fixe
 Salons pour Familles
 Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits
 MÉDAILLE OR ET ARGENT

AGENCE PAYAN
 TUNIS. — Rue Es-Sadikia, 12.
 Transit international. Service de groupage et réexpéditions pour tous pays. Opérations de douane. Camionnage. Déménagement, Emballage de mobilier. Service des bagages aux arrivées et départs des paquebots.

Quinquina VINCENT
 (Marque déposée)
 Vente des vins de l'Archevêché de Carthage Gros et détail
 Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays
 On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.
 S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 7, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

RAYMOND VALENSI
 Ingénieur-Architecte
 22, rue de Russie, 22
 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait

RESTAURANT DES NÉGOCIANTS
 TUNIS — Rue Amilcar — TUNIS
QUARTIER DES BRASSERIES
 complètement restauré à neuf
 Grande salle de 100 couverts et de plusieurs salons particuliers
 Repas de noces et de baptêmes
 Service à prix fixe et à la carte à l'instar des *Bouillon Duval* de Paris. Cuisine soignée.
PENSION POUR MESSIEURS LES OFFICIERS

PÂTES ALIMENTAIRES
 Usines à vapeur SAINT-LOUIS
 TUNIS — rue Abd-el-Hac — TUNIS
 L'outillage perfectionné de l'usine Saint-Louis permet de livrer à des prix modérés toutes sortes de pâtes alimentaires pouvant rivaliser avec les produits similaires de France et d'Italie.
 Envois sur commande dans toutes les villes de l'intérieur, les ports de la côte et Tripoli.
SAVON FRÈRES, 12, rue de Hollande, Tunis.

POUDRE DE RIZ
 ADHÉRENTE, INVISIBLE
 PARFUM EXQUIS
LA MADONE
 VENTE EN GROS :
HUBERT, Parfumeur, à BORDEAUX
 DÉPÔT dans toutes les bonnes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte M. Avige à Tunis.
FEUX D'ARTIFICE
 en tous genres
J.PAONESSA, artificier
 Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
 Prix défiant toute concurrence
 22, avenue de la Marine, Tunis
 Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'illumination, pétards, serpentins, soleils, etc.; figures allégoriques sur commande.

A VENDRE à Maxula-Ra- des, belle villa avec jardin, remise, écurie. S'ad. Villa Jeanne Marguerite.
A VENDRE une bicyclette de dame.
 S'adresser au bureau du journal.
 Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNIS
 10, rue Annibal, Tunis
 Le Gérant : EM. LACROIX

TRANSIT & CAMIONNAGE
COMBALUZIER & FARINE
Tunis, 8, rue d'Allemagne
et nouveau port (quai ouest)
Commissions et Consignations.
— Expéditions et transports pour
tous pays. — Formalités en douane.
— Spécialité de déménagements.
Emballage de Mobiliers
Vastes magasins de dépôt.

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
ap. 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte — recouvrements —
avances sur titres et marchandises —
chèques et lettres de crédit sur
tous pays — encaissements de coupons —
ventes et achats sur garde titres.
Intérêt bonifié aux déposants de
fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons
trois ans et deux ans, 3 0/0 - bons
à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 -
bons à cinq ans, 4 0/0.

Droguerie-Herberisterie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménages

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements — Avances
sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques
immobilières ou maritimes — Dépôt à vue
et à échéances fixes — Garde de titres. Paiement
et escompte de coupons. Reports — Ordres
de bourse au comptant et à terme sur tous les
marchés européens — Emission de chèques et
lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Emissions

MÉCANICIENS
demandez à M. LOUIS GORSSE
12, Avenue de Carthage, Tunis,
le prix courant des huiles minérales,
graisses minérales, déchets de
coton et toutes fournitures pour
machines, qu'il a toujours en magasin.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE ALGER-TUNIS
54, Avenue de la Marine — TUNIS
Spécialité de pain de luxe ordinaire, Pain et pâtisserie soignés pour
festin, soirées, diners mariage, baptême et bal.
LIVRAISON A DOMICILE
Succursale place de la Bourse

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres,
encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

Embarquement et Débarquement
G. GUERRIERA
courtier maritime
au nouveau port, quai Sud — TUNIS
Maison fondée en 1881

M. Louis FOUBERT
Courtier Maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DEPOTS

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
C. BOURY, Armurier
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPOT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

DEPOT DES CAOUTCHOUCS
TORRILHON et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
TUNIS — 18, rue de Constantine, 18 — TUNIS
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide,
arrosage et pompes à incendie. — Tuyaux pour gaz, appareils à sulfater, acoustique, etc. —
Courroies pour transmission et transporteurs. — Courroies balata; joints, clapets, ronds,
delles, tampons pour pompes. — Corde caïfat, graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles caout-
chouc, foudre plombagin dit carbinomine, etc., etc. — Balais-racloirs (brevetés s. g. d. g.) —
Garnitures de roues de tous systèmes. — Tapis pleins et à grilles. — Pneumatique
Torrilhon (breveté s. g. d. g.) — Le touriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et pleins et
tous articles pour la vélocipédie. — Vêtements civils et militaires indécomposables, ta-
bliers de cheval, couvertures, molletières, houzeaux, tubes, etc., etc.
S'adresser MAISON MOËLE, 7, Avenue de France, Tunis, seule dépositaire
pour la Tunisie.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHER
diplômé de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts
MAGASIN D'EXPOSITION
TUNIS — 31, rue Bab-el-Khadra, 31 — TUNIS
Marbre, gros et détail
Vastes dépôt et ateliers en face le cimetière du Belvédère.
Chapelles, Caveaux, Mausolées, Entourages, Croix en tous genres:
forgé, fonte, bois et pierre — Gravures et Sculpture — Vente de
marbre gros et détail — Envoi de dessins et croquis sur demande.
ENTRETIEN DES TOMBES
EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR

BUFFET HOTEL DE LA GARE
ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL
Ouverture du restaurant le 1^{er} novembre
ON PRENDRA DES PENSIONNAIRES

VINS DU HAUT-MORNAG
da la propriété de MM. MORET ET BOUSSAND
CHEZ M. DEPLANCHE FILS
Cité d'Alsace-Lorraine
Livraisons en bordelaises, petits fûts, bonbonnes

BOULANGERIE MÉRIDIONALE
48, Rue Al-Djazira. — TUNIS
C. FÉBRIER
SPÉCIALITE DE PAIN DIOGÈNE
LIVRAISON A DOMICILE

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérale des VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

COMPTOIRSENÉTAINBILLARDS
Conditions très avantageuses Prix modérés. — Facilités de paiement
FERRANDIER, FABRICANT A MARSEILLE
Agent pour la Tunisie : Léon SOLET, 16, avenue de Carthage.

Domaine de Potinville
P. POTIN, propriétaire
CHAUX
hydraulique
ET CEMENTS
VENTE AU DÉTAIL
Avenue de Carthage
BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille
et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESSION
Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc,
ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

KOLA AFRICAINE
Cet élixir vineux, dont la noix
de KOLA, associée à la COCA, au
QUINQUINA et au COLOMBO,
forme la base, est employé avec
le plus grand succès pour reconstituer
les forces et réveiller l'appétit.
L'action combinée de ces agents
thérapeutiques, dont la valeur est
indiscutable et fort appréciée, en
fait un spécifique sans rival dans
le traitement de l'Anémie avec son
cortège de symptômes d'anorexie
et de dyspepsie, quelle qu'en soit
la cause : surmenage, fatigue phy-
sique ou intellectuelle, excès de
tous genres, etc.
Dépôt et Détail : Pharmacie
Centrale de Paris
Tunis — Avenue de France

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
entrepoteur
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et C^{ie}, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche)
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland de Grappier
Entrepôts et bureaux : 54 avenue de la Marine, TUNIS.

SELLERIE-BOURRELLERIE TUNISIENNE
Louis INGARA
Actuellement rue Al-Djazira, 19, Tunis (anc. maison Bensasson)
Spécialité de Harnais de luxe, Harnais de labour
Articles d'Ecurie et de Pansage; Cirage, Onguent, Vernis et Brillant
sortant des meilleures maisons de France
Grand assortiment de Lanternes, Mors et Fouets
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
Prix défiant toute concurrence loyale

VINS DE FRANCE & DE TUNISIE
Rhum Sainte-Lucie
Eaux-de-vie fines de marc et de vin
René DELARUE
14, rue d'Espagne, Tunis

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public
après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence des
toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et
plaies excès, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par l'intermédiaire du
courrier

EPICERIE & COMESTIBLES
DÉTAIL **DOURA FRÈRES** GROS
25-27, rue des Glaciers — TUNIS
DENRÉES COLONIALES, LÉGUMES SECS, CONSERVES ALIMENTAIRES
Semoules et farines — Pommes de terre
Liqueurs ordinaires et de premières marques

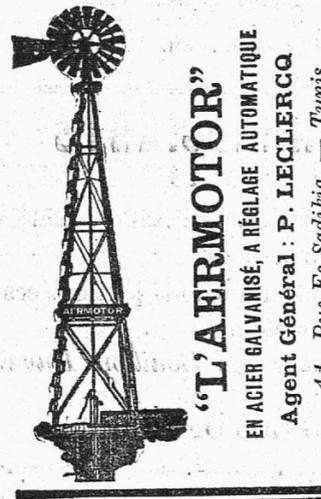
C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUCHE -- Service postal français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie et la Tunisie,
la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 3 h. 15 matin.
» DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès,
Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse), tous les dimanches
à 8 h. 30 matin.
» A MARSEILLE, tous les mercredis, à 3 h. 45 matin.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
» DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à midi 30.
» DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax,
Gabès, Djerba, Tripoli), tous les samedis, à 4 h. du soir.
La C^{ie} accepte avec connaissements directs les marchandises à destination
de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes,
Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam,
Amsterdam, Londres, la Chine, la Cochinchine, l'Australie,
la Nouvelle-Calédonie, et de tous les points desservis par la Compagnie
des Messageries Maritimes.
Pour fret, et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis
3, rue d'Allemagne. L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS — SERVICES A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille le Lundi midi
Arrivée à Tunis le Mardi 7 h. 30 soir.
Départ de Tunis le Mercredi 4 h. soir.
Arrivée à Sfax le Jeudi 4 h. matin.
Départ de Sfax le Jeudi 3 h. soir.
Arrivée à Sousse le Vendredi 2 h. matin.
Départ de Sousse le Vendredi midi.
Arrivée à Tunis le Vendredi 9 h. soir.
Départ de Tunis le Samedi midi 30.
Arrivée à Marseille le Dimanche 8 h. soir.
Ligne hebdomadaire Marseille-Bizerte-Tunis-Malte-Tunis-Bizerte-Marseille
Départ de Marseille le Vendredi midi.
Arrivée à Bizerte le Samedi 8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte le Samedi minuit.
Arrivée à Tunis le Samedi 4 h. matin.
Départ de Tunis pour Malte le Dimanche 3 h. soir.
Arrivée à Malte le Lundi 9 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis le Lundi 5 h. soir.
Arrivée à Tunis le Mardi 11 h. matin.
Départ de Tunis pour Bizerte le Mercredi midi 30.
Arrivée à Bizerte le Mercredi 4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille le Mercredi 4 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille le Vendredi 7 h. matin.

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
Sous-Agences à SOUSSE et à Sfax, Bureau à GABÈS
Th. PROUST o. *, Directeur des Agences en Tunisie
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur mar-
chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres et les
criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 1/2 % - à 2 ans, 2 1/2 % - à 3 ans, 3 1/2 % - à 4 ans, 3 1/2 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde de
valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécu-
rité contre le risque du vol et d'incendie.

SOCIÉTÉ DES SABLES DE L'OUED MILIANE DE KLÉDIA

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes,
entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première
qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chan-
tiers.
S'ADRESSER A SON REPRÉSENTANT A LA GARE FRANÇAISE



"L'ERMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERQ
11, Rue Es-Sadikia — Tunis